

EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE PROVENCE METROPOLE

Séance du 8 juillet 2011

Monsieur Eugène CASELLI, Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 130 membres.

Etaient présents Mesdames et Messieurs :

Olivier AGULLO - Christian AMIRATY - Sylvie ANDRIEUX - Sonia ARZANO - Robert ASSANTE - Mireille BALOCCO - Jean-luc BENNAHMIA - Jean-Marc BENZI - Philippe BERGER - François-Noël BERNARDI - Sabine BERNASCONI - Jean-Pierre BERTRAND - Alexandre BIZAILLON - Olivier BLANC - Jean-Louis BONAN - Sylvia BONIFAY - Patrick BORE - Miloud BOUALEM - Valérie BOYER - Vincent BURRONI - Xavier CACHARD - Philippe CAMILLIERI - René CAMPIONI - Laure-Agnès CARADEC - Marie-Thérèse CARDONA - Eugène CASELLI - Pascal CHAIX - Gérard CHENOZ - Patricia COLIN - Jean-Marc CORTEGGIANI - Vincent COULOMB - Alain CROCE - Claude DAUMERGUE - Didier DAVITIAN - Nicole DESMATS - Eric DIARD - Pierre DJIANE - Jacqueline DURANDO - Frédéric DUTOIT - Joël DUTTO - André ESSAYAN - Jean-Pierre FOUQUET - France GAMERRE - Didier GARNIER - Jean-Claude GAUDIN - Samia GHALI - Roland GIBERTI - Bruno GILLES - Pascal GILLET - Jean-Pierre GIORGI - Bernard GIRAUD - Martine GOELZER - Vincent GOMEZ - Gérard GRAUGNARD - Michelle GUEYDAN - Albert GUIGUI - Gérard GUISSANI - Robert HABRANT - Haouaria HADJ CHICK - Paul HUBAC - Michel ILLAC - Bernard JACQUIER - Catherine JALINOT - Laurence JOUANDON - Fabrice JULLIEN-FIORI - Evelyne KARBOVIAC - Albert LAPEYRE - Alain LAURENS - Laurent LAVIE - Corinne LEGAL - Eric LEOTARD - Christophe LOPEZ - Antoine LORENZI - Marie-Louise LOTA - Christophe MADROLLE - Patrick MAGRO - Robert MALATESTA - René MALLEVILLE - Myriam MALLIA - Christophe MASSE - Henri MATTEI - Martine MATTEI - Jacqueline MAURIC - Christian MAYADOUX - Patrick MENNUCCI - Lucien MERLENGHI - Danielle MILON - Marie-Thérèse MINASSIAN - André MOLINO - Jean MONTAGNAC - Yves MORAIN - Bernard MOREL - Jean-Louis MOULINS - Renaud MUSELIER - Sylvie NESPOULOUS - Jérôme ORGEAS - Frédéric OUNANIAN - Benoît PAYAN - Pierre PENE - Gérard PEPE - Gabriel PERNIN - Claude PICCIRILLO - Marc POGGIALE - Guy PONTOUS - Roland POVINELLI - Tahar RAHMANI - Jean-Pierre RAVOUX - Jean-Pierre REPIQUET - Jean-Louis RIVIERE - Georges ROSSO - Antoine ROUZAUD - Lionel ROYER PERREAUT - Henri RUGGERI - Myriam SALAH-EDDINE - Arlette SALVO - Philippe SAN MARCO - Gérard SBRAGIA - Pierre SEMERIVA - Christel SIMONETTI-ACHARD - Paul SORGE - René TAVERA - Guy TEISSIER - Maxime TOMMASINI - Claude TORNOR - Jean-Paul ULIVIERI - Claude VALLETTE - Martine VASSAL - Jean VIARD - Charles VIGNY - Clément YANA.

Etaient absents et représentés Mesdames et Messieurs :

Francis ALLOUCH représenté par Vincent COULOMB - Michel AMBROSINO représenté par Christian MAYADOUX - Gérard BISMUTH représenté par Roland POVINELLI - Roland BLUM représenté par Renaud MUSELIER - Joëlle BOULAY représentée par Olivier AGULLO - Jean BRUNEL représenté par Corinne LEGAL - René CANEZI représenté par Marie-Thérèse CARDONA - Jean-François DENIS représenté par Laurent LAVIE - Eric DI MECO représenté par Maxime TOMMASINI - Victor Hugo ESPINOSA représenté par Vincent GOMEZ - Mireille FOURNERON représentée par Jacqueline MAURIC - François FRANCESCHI représenté par Robert MALATESTA - Mourad KAHOUK représenté par Jean-Marc CORTEGGIANI - Abdelwaab LAKHDAR représenté par Patrick MAGRO - Eric LE DISSES représenté par Patricia COLIN - Michel LO IACONO représenté par Guy PONTOUS - Jean-Paul MARIA-FABRI représenté par Henri MATTEI - Marie-françoise NICOLAJ-PALLOIX représentée par Marc POGGIALE - Christine ORTIZ représentée par Frédéric DUTOIT - Gilles PAGLIUCA représenté par Catherine JALINOT - Marie-Madeleine PANCHETTI représentée par Marie-Thérèse MINASSIAN - Jacques ROCCA SERRA représenté par Jean-Louis MOULINS - Jean-Louis TIXIER représenté par Patrick BORE - André VARESE représenté par Michelle GUEYDAN - Karim ZERIBI représenté par Pierre SEMERIVA.

Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :

Daniel SIMONPIERI - Maurice TALAZAC.

Monsieur Le Président a proposé au Conseil d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEV 003-502/11/CC

■ Attribution d'une subvention à la 5ème édition de la Semaine Economique de la Méditerranée

DDEAI 11/6424/CC

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La cinquième édition de la Semaine Economique de la Méditerranée se déroulera à Marseille du 10 octobre au 15 octobre 2011.

Cet événement est organisé par la Ville de Marseille, Euroméditerranée, la Région Paca, la CCIMP et Marseille Provence Métropole.

Il sera coordonné cette année par la Commission Méditerranéenne de Cités Gouvernements Locaux Unis qui est une plate-forme de concertation et d'échanges de Cités Unies France.

L'objectif de cette semaine est double :

- Positionner Marseille et Provence Alpes Côte d'Azur comme pôle économique et financier majeur dans l'espace euro-méditerranéen.
- Valoriser le savoir-faire économique de Marseille Provence-Alpes Côte d'Azur en Méditerranée, à travers l'expérience et les projets des acteurs de son territoire.

Le développement des échanges d'affaires, l'innovation technologique, le transfert de compétences, la formation, figurent pour l'essentiel dans les thématiques traitées. Cette année l'ONUDI focalise son forum ECOCITES sur la gestion de l'eau et des déchets.

En 2010, la manifestation a réuni 1300 participants venus de 27 pays et une quarantaine d'organismes partenaires issus des deux rives de la Méditerranée.

Les partenaires 2011 :

Les partenaires porteurs :

- Ville de Marseille
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée
- Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)
- Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Les partenaires, par ordre alphabétique :

- ANIMA Investment Network / Invest in Med
- ADECI (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle Internationale)

Signé le 8 Juillet 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 13 juillet 2011

- BEI (Banque Européenne d'Investissement)
 - Cercle des Economistes
 - Chambre de Commerce France-Tunisie
 - Cité Euroméditerranéenne de la Mode
 - Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF)
 - Euromed Management
 - Finances & Conseil Méditerranée
 - Institut de la Méditerranée
 - Marseille Innovation
-
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
 - Technopôle de Château-Gombert / Marseille Provence Métropole
 - Ubifrance
 - UPE 13 (Union pour les entreprises des Bouches du Rhône)
 - Commission Européenne

Le programme prévisionnel arrêté au 14 avril propose huit événements qui se dérouleront au cours de la semaine :

- le Forum des Eco-Cités organisé par l'ONUDI et la Communauté urbaine MPM avec la visite de sites sur « le Chemin de l'eau ».
- le Salon Top TIC organisé par la CCIMP en partenariat avec MedMultiMed et MedInSoft ;
- le Colloque des professionnels portuaires organisé par l'Union Maritime pour la Méditerranée ;
- le Roadshow MedVentures organisé par Anima Investment Network ;
- l'atelier Isi@med organisé par le CMI/PNUD ;
- le Forum de Marseille organisé par la Fondation Euromed Management ;
- les 7èmes Rendez-vous économiques de la Méditerranée organisés par l'Institut de la Méditerranée en partenariat avec le Cercle des économistes ;
- Les 8èmes Rencontres Méditerranéennes de la Mode organisées par l'Institut de la Mode.

L'objectif de ces rencontres est double : échanger des expériences et impulser des propositions.

La Semaine sera clôturée par les « Rendez-vous de la Méditerranée » organisés par l'Institut de la Méditerranée et le Cercle des Economistes sur le thème des « nouvelles formes de croissance en Méditerranée ».

Le budget prévisionnel de la Semaine Economique de la Méditerranée est de 185 000 euros.

Les dépenses se répartissent en :

Coordination :	57 000 euros
- Chargée de mission	47 000 euros
- Frais de gestion	10 000 euros
Marketing/Communication/Presse :	83 000 euros
. Une chargée de communication	23 000 euros
. Outils de marketing	60 000 euros
Organisation logistique :	45 000 euros
. Gestion des inscriptions, Hôtesse...	45 000 euros

Total dépenses : 185 000 euros

- Région PACA :	60 000 euros
- Ville de Marseille :	50 000 euros
- Communauté Urbaine MPM :	20 000 euros
- EPA Euroméditerranée:	30 000 euros
- Chambre de commerce et d'industrie :	20 000 euros
- Sponsors :	5 000 euros

Total recettes: 185 000 euros

Compte tenu de l'importance de soutenir cette action, il est proposé au Conseil de la Communauté de participer directement à hauteur de 20 000 euros au financement de l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée permettant à Marseille Provence Métropole de figurer ainsi au rang des partenaires principaux de la Semaine, ainsi que par le prêt gracieux du site du Pharo et des MUPI de MPM pour un total estimé à 20 000 euros et l'organisation de la visite de sites.

Monsieur le Président de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de Communauté le rapport suivant :

La cinquième édition de la Semaine Economique de la Méditerranée se déroulera à Marseille du 10 octobre au 15 octobre 2011.

Cet événement est organisé par la Ville de Marseille, Euroméditerranée, la Région Paca, la CCIMP et Marseille Provence Métropole.

Il sera coordonné cette année par la Commission Méditerranéenne de Cités Gouvernements Locaux Unis qui est une plate-forme de concertation et d'échanges de Cités Unies France.

L'objectif de cette semaine est double :

- Positionner Marseille et Provence Alpes Côte d'Azur comme pôle économique et financier majeur dans l'espace euro-méditerranéen.
- Valoriser le savoir-faire économique de Marseille Provence-Alpes Côte d'Azur en Méditerranée, à travers l'expérience et les projets des acteurs de son territoire.

Le développement des échanges d'affaires, l'innovation technologique, le transfert de compétences, la formation, figurent pour l'essentiel dans les thématiques traitées. Cette année l'ONUDI focalise son forum ECOCITES sur la gestion de l'eau et des déchets.

En 2010, la manifestation a réuni 1300 participants venus de 27 pays et une quarantaine d'organismes partenaires issus des deux rives de la Méditerranée.

Les partenaires 2011 :

Les partenaires porteurs :

- Ville de Marseille
- Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée
- Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP)
- Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole

Les partenaires, par ordre alphabétique :

- ANIMA Investment Network / Invest in Med
- ADECI (Association Régionale pour le Développement de la Coopération Industrielle Internationale)
- BEI (Banque Européenne d'Investissement)
- Cercle des Economistes
- Chambre de Commerce France-Tunisie
- Cité Euroméditerranéenne de la Mode
- Comité National des Conseillers du Commerce Extérieur de la France (CCEF)
- Euromed Management
- Finances & Conseil Méditerranée

Signé le 8 Juillet 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 13 juillet 2011

- Institut de la Méditerranée
- Marseille Innovation
- ONUDI (Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel)
- Technopôle de Château-Gombert / Marseille Provence Métropole
- Ubifrance
- UPE 13 (Union pour les entreprises des Bouches du Rhône)
- Commission Européenne

Le programme prévisionnel arrêté au 14 avril propose huit événements qui se dérouleront au cours de la semaine :

- le Forum des Eco-Cités organisé par l'ONUDI et la Communauté urbaine MPM avec la visite de sites sur « le Chemin de l'eau ».
- le Salon Top TIC organisé par la CCIMP en partenariat avec MedMultiMed et MedInSoft ;
- le Colloque des professionnels portuaires organisé par l'Union Maritime pour la Méditerranée ;
- le Roadshow MedVentures organisé par Anima Investment Network ;
- l'atelier lsi@med organisé par le CMI/PNUD ;
- le Forum de Marseille organisé par la Fondation Euromed Management ;
- les 7èmes Rendez-vous économiques de la Méditerranée organisés par l'Institut de la Méditerranée en partenariat avec le Cercle des économistes ;
- Les 8ièmes Rencontres Méditerranéennes de la Mode organisées par l'Institut de la Mode.

L'objectif de ces rencontres est double : échanger des expériences et impulser des propositions.

La Semaine sera clôturée par les « Rendez-vous de la Méditerranée » organisés par l'Institut de la Méditerranée et le Cercle des Economistes sur le thème des « nouvelles formes de croissance en Méditerranée ».

Le budget prévisionnel de la Semaine Economique de la Méditerranée est de 185 000 euros.

Les dépenses se répartissent en :

Coordination :	57 000 euros
- Chargée de mission	47 000 euros
- Frais de gestion	10 000 euros
Marketing/Communication/Presse :	83 000 euros
. Une chargée de communication	23 000 euros
. Outils de marketing	60 000 euros
Organisation logistique :	45 000 euros
. Gestion des inscriptions, Hôtesse...	45 000 euros
Total dépenses :	185 000 euros
- Région PACA :	60 000 euros
- Ville de Marseille :	50 000 euros
- Communauté Urbaine MPM :	20 000 euros
- EPA Euroméditerranée:	30 000 euros
- Chambre de commerce et d'industrie :	20 000 euros
- Sponsors :	5 000 euros

Total recettes: 185 000 euros

Compte tenu de l'importance de soutenir cette action, il est proposé au Conseil de la Communauté de participer directement à hauteur de 20 000 euros au financement de l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée permettant à Marseille Provence Métropole de figurer ainsi au rang des partenaires principaux de la Semaine, ainsi que par le prêt gracieux du site du Pharo et des MUPI de MPM pour un total estimé à 20 000 euros et l'organisation de la visite de sites.

Signé le 8 Juillet 2011
Reçu au Contrôle de légalité le 13 juillet 2011

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la Semaine Economique de la Méditerranée

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 1 :

Est attribuée une subvention de 20 000 euros à Cités Unies France Cités Unies France pour l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée du 10 au 15 octobre 2011 à Marseille.

Article 2 :

Sont approuvées la mise à disposition pendant 5 jours à titre gratuit de l'hémicycle de Marseille Provence pour cette manifestation ainsi que l'organisation de visites de sites exploités par Marseille Provence Métropole

Article 3 :

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2011 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, ligne 6743, subventions exceptionnelles de fonctionnement – Sous Politique A710 - Fonction 090.

Monsieur le Président propose au Conseil de Communauté d'approuver la délibération ci-après :

Le Conseil de Communauté,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- L'arrêté préfectoral du 7 juillet 2000 portant création de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole ;

Sur le rapport du Président,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- L'intérêt de soutenir la Semaine Economique de la Méditerranée

Après en avoir délibéré :

Décide

Article 2 :

Est attribuée une subvention de 20 000 euros à Cités Unies France Cités Unies France pour l'organisation de la Semaine Economique de la Méditerranée du 10 au 15 octobre 2011 à Marseille.

Article 2 :

Sont approuvées la mise à disposition pendant 5 jours à titre gratuit de l'hémicycle de Marseille Provence pour cette manifestation ainsi que l'organisation de visites de sites exploités par Marseille Provence Métropole

Article 3 :

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2011 de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole, ligne 6743, subventions exceptionnelles de fonctionnement – Sous Politique A710 - Fonction 090.

Pour Visa,
Le Conseiller Délégué à l'Economie

Guy TEISSIER

Pour Présentation,
Le Président Délégué de la Commission
Développer l'économie et servir l'emploi

Francis ALLOUCH

Certifié Conforme,
Le Président de la Communauté Urbaine
Marseille Provence Métropole

Eugène CASELLI